Image not found or type unknown

Droits de visite vacances scolaires

Par **Sophie YOSS**, le **29/09/2017** à **21:16**

[s][fluo]Bonjours,[/fluo][/s]
Tout premier message doit commencer par un Bonjour, c'est la moindre des politesses.

Lorsque les réservations de séjours sont du samedi au samedi, l'éternel question revient sur les droits de visite lorsque les parents ont chacun une semaine.

Quand démarre la garde et quand elle se termine, et à quelle heure svp ?

- du vendredi soir sortie de l'école jusqu'au samedi (horaire à préciser)
Ou
- du vendredi soir sortie de l'école jusqu'au dimanche ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **30/09/2017** à **09:04**

Bonjour,

En principe, ces indications sont mentionnées sur le jugement faute de quoi vous posez la question à votre avocat qui, lui, connaît les us et coutume du JAF.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés